

CAHIER PEDAGOGIQUE



L'Européenne

David Lescot / Charlie Degotte

Au Théâtre de la Place

Du 20 au 29 septembre

THEATRE DE LA
PLACE

LE PROJET

L'européenne : Le projet	Page 3
Une revue musicale sur un texte contemporain	Page 4
Le rire pour parler de l'Europe	Page 5
Le point de vue de l'auteur : David Lescot	Page 6
Le point de vue du metteur en scène : Charlie Degotte	Page 7
Repères David Lescot	Page 8
Charlie Degotte	Page 9
La genèse de l'écriture	Page 10

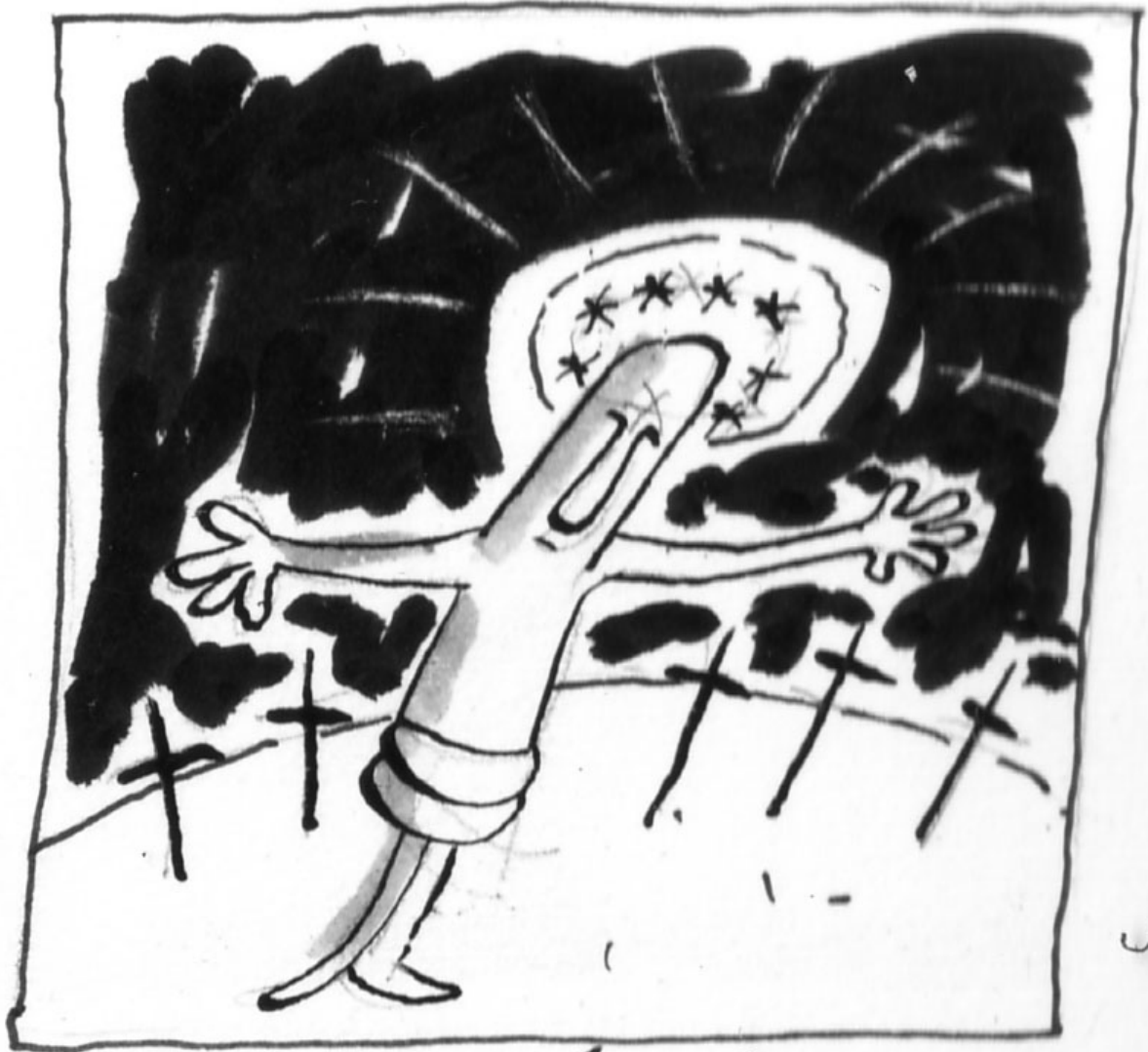
L'EUROPE, UN REVE HISTORIQUE

L'Europe, un vieux rêve	Page 16
De la révolution industrielle à la construction de l'Europe	Page 17
Une Europe toujours à construire	Page 20
Les Français ont dit non au référendum	Page 22

POUR BIEN SAVOURER L'EUROPEENNE

Quelques clefs pour « l'européenne »	Page 23
Quand l'Union lance un appel d'offre à des artistes !	Page 24
La musique Klezmer vous connaissez ?	Page 25
L'épineux problème des Balkans	Page 26
Le sentiment européen	Page 27

CREDITS BIBLIOGRAPHIQUES	Page 29
--------------------------	---------



L'EUROPÉEN

LE PROJET

Un projet sur l'Europe dans le cadre de « Luxembourg et Grande Région, Capitale européenne de la culture 2007 »

Depuis 1985 et jusqu'à aujourd'hui, le label « Capitale Culturelle de l'Europe » a consacré des villes européennes en vue d'attirer l'attention des citoyens européens sur leurs richesses artistiques et culturelles. En 2007, pour la première fois, la Capitale Européenne ne consacrera pas une ville, ni même une Région, mais un ensemble de régions appartenant à quatre pays, le Luxembourg, la France, l'Allemagne et la Belgique. La différence n'est pas seulement d'échelle, mais de principe : lorsque la Capitale Européenne consacrait une ville, cette ville n'avait pas attendu d'être Capitale Européenne pour être connue comme ville. Dans le cas de la Grande Région, il apparaît que sa désignation comme Capitale Européenne a d'abord pour objectif de la faire exister comme région.

Grande Région : cette désignation *a minima* nous dit que l'identité de cet espace géographique est improbable. Que penser d'une région dont on ne peut, pour la désigner, rien dire d'autre qu'elle est grande ? Grande Région Capitale Européenne : cette appellation nous invite pourtant à penser cet espace comme le centre temporaire de l'espace culturel européen. Mais l'art peut-il et doit-il répondre à cette injonction politique de célébration ? Notre situation ne ressemble-t-elle pas à celle des personnages de Musil dans *L'Homme sans Qualités*, échouant à célébrer le cinquantième anniversaire du règne de François-Joseph parce qu'en fait l'Autriche-Hongrie n'existait pas ?

Nous avons, pour certains d'entre nous, déjà travaillé ensemble indépendamment de cet événement annoncé. La question qui se pose pour nous aujourd'hui n'est donc pas : « devons-nous travailler ensemble ? » mais « que faire ensemble dans le cadre de la Capitale Européenne que nous n'aurions pas de toute façon fait hors de ce cadre ? »

On peut se dire : faisons plus grand, plus prestigieux et plus cher grâce à l'argent du label. Mais, outre le fait que cet argent reste hypothétique pour les Français, les Allemands et les Belges, cette réponse accepte le jeu de la célébration. En bref elle dit : « La Grande Région est grande, faisons du théâtre en grand ».

Alors que faire ? Je propose que nous utilisions plutôt ce projet de célébration comme objet même de notre théâtre. Autrement dit : nous avons du mal à imaginer des projets communs parce que la Grande Région n'existe pas vraiment et que nous ne voyons pas pourquoi ni comment le théâtre devrait la célébrer. Faisons alors de cette difficulté le thème à partir duquel construire nos projets communs.

Laurent Gutmann
Directeur du Centre Dramatique de Thionville Lorraine

Une revue musicale sur un texte contemporain

La pièce, que David Lescot en est en train d'écrire*, commence comme une mise en abîme : la Commission Européenne lance un appel à proposition artistique pour représenter l'Europe à l'aube du XXIème siècle. Dès lors les propositions affluent, chacune d'elle porteuse d'une dimension politique, d'une vision du monde européen, d'une charge existentielle. Les projets entrent en concurrence les uns avec les autres. Telle est l'intrigue, à tous les sens du terme. Lequel des projets s'attirera les faveurs de la Commission ? S'engage une sorte de course, de rallye où il s'agit de doubler les autres, de les envoyer dans le décor.

Cette création prendra la forme d'une revue, c'est-à-dire d'une succession de numéros, mais sans que soit rompu le principe qui les lie, et qui constitue l'intrigue évoquée plus haut, celle d'une mise en compétition de ces mêmes numéros.

Une revue musicale de l'Europe en construction, ou en reconstruction : une occasion précieuse pour David Lescot d'aborder le sujet des hymnes et de la musique politique.

David Lescot s'impose aujourd'hui comme un des auteurs déterminants de sa génération. Son théâtre est simple d'apparence : sans sophistication dans la syntaxe ou d'effets de style ostentatoire, mais surtout des situations et des dialogues incisifs. Lorsqu'il monte *Les Conspirateurs* en 1999 sa veine est déjà bien marquée : théâtre et musique se mêlent, le sérieux du sujet profite pleinement de l'humour fin des dialogues, les conversations sont écrites à l'économie dans une langue aussi triviale que pure d'où surgit avec poésie une grande humanité. Avec sa dernière pièce, *L'Homme en faillite*, son écriture a gagné en maturité. D'un sujet âpre, il écrit un « drame comique » d'une étonnante intensité où l'humour est féroce et la plongée dans les affres de la solitude humaine vertigineuse. En s'attaquant aujourd'hui à un sujet comme l'Europe, David Lescot affirme sa volonté de produire un théâtre qui prend le réel à bras le corps et ne renonce pas pour autant ni à la poésie ni à la fantaisie.

L'histoire de ce projet est aussi celle de l'association du Théâtre du Peuple - Maurice Pottecher, du Centre dramatique de Thionville Lorraine et du Théâtre de la Place de Liège dans le cadre de Luxembourg 2007, autour du désir de monter des auteurs vivants - David Lescot dont j'apprécie le travail depuis longtemps -, de mettre en abîme le projet européen, et d'associer un metteur en scène belge - Charlie Degotte - familier des univers burlesques et des revues musicales. Il nous semble intéressant de confronter audacieusement la rigueur sculpturale des textes de l'un à la fantaisie débridée de l'autre: les textes de David Lescot ont besoin de chair et d'espace et Charlie Degotte saura leur donner vie dans des zones insoupçonnées.

La réunion de trois producteurs sur cette commande à un jeune auteur est déjà un exploit, mais nous ne désespérons pas de trouver de nouveaux alliés pour mener à bien cette aventure.

Pierre Guillois
Directeur du Théâtre du Peuple - Maurice Pottecher

* Elle est, à ce jour, complètement écrite.

Parler de sujets graves de manière joyeuse, n'est-ce pas la meilleure manière de s'en emparer. C'est en tous cas celle, pleine de dérision et d'insolence, à laquelle travaille Charlie Degotte depuis toujours.

Peut-on prendre au sérieux celui qui rit de tout ?

Et peut-on rire de tout ?

Nous, les Belges (et principalement les francophones de Belgique), qui hésitons sur notre identité, nous sommes prêts à rire de tout et surtout de nous-mêmes.

Au cœur de l'Europe, la Belgique se pique d'être un modèle de ferveur européenne. Elle l'est aussi dans l'imagination qu'elle déploie pour concilier des aspirations linguistiques, culturelles, sociales parfois diamétralement opposées.

Et si l'Europe devenait une grande Belgique ? Un endroit où, chaque fois qu'il faut effectuer un choix, on cherche à additionner les termes de l'alternative.

Comme les anchois des Tropiques, d'une calamité, faisons une spécialité !

Voilà pour le menu que nous avons concocté avec nos collègues (nos voisins, nos cousins, nos amis ?) de Bussang, Thionville et Luxembourg, en confiant cette aventure artistique à David Lescot et Charlie Degotte.

Gageons qu'ils sauront en débusquer les travers européens et nous secouer ... de rire !

Serge Rangoni

**Directeur du Théâtre de la Place / Centre dramatique de la Communauté française
de Belgique / Centre européen de création théâtrale et chorégraphique**

LE POINT DE VUE DE L'AUTEUR : DAVID LESCOT

**« Il faut représenter le monde pour pouvoir le transformer.
Mais il faut le transformer pour pouvoir le représenter ».**

Heiner Müller

Le point de départ de la pièce que nous intitulerons provisoirement *Capitale européenne*,* c'est la situation dans laquelle nous sommes : devoir représenter l'Europe. Situation à la fois exaltante et confuse. Nous sommes européens puisque nous sommes dans l'Europe. Mais l'Europe est-elle en nous ? Qu'éprouvons-nous d'elle intérieurement ? Quelle représentation, individuelle ou collective, sommes-nous capable d'en donner ?

Les grandes manifestations européennes telles que « Luxembourg capitale européenne de la Culture » s'organisent souvent sur le mode d' « appels à propositions ». Voilà une situation théâtrale potentielle. Une commande.

C'est ainsi que la pièce commence, comme une mise en abyme : la Commission Européenne lance un appel à proposition artistique pour représenter l'Europe à l'aube du XXIème siècle. Dès lors les propositions affluent, chacune d'elle porteuse d'une dimension politique, d'une vision du monde européen, d'une charge existentielle (y a-t-il un sentiment européen ?).

Et de fait, les projets entrent en concurrence les uns avec les autres. Telle est l'intrigue. Lequel des projets s'attirera les faveurs de la Commission ? S'engage une sorte de course, de rallye où il s'agit de doubler les autres, de les envoyer dans le décor. J'ai dans l'esprit une tradition de pièces européennes à forte teneur burlesque, sur les rouages du pouvoir et des institutions, celles de Gogol (*Le Révizor*)¹, du roumain Caragiale (*Une Lettre perdue*)², de Nicolăi Erdman (*Le Mandat, Le Suicidé*)³.

Voici quelque temps déjà que je souhaite aborder le sujet des hymnes et de la musique politique. Dans *Capitale Européenne*, un compositeur souhaite proposer un hymne nouveau pour l'Europe nouvelle et en finir avec l'*Ode à la joie* de Beethoven. Mais il lui faut un chœur pour expérimenter sa composition, comme en son temps Beethoven nourrissait le vœu de faire chanter l'Europe d'une seule voix.

Face à lui, un poète qui, de son côté, cherche le moyen d'écrire le poème épique du Vieux Monde, comme au XIXème siècle Walt Whitman⁴ l'avait fait pour l'Amérique.

Contre eux encore, un projet inspiré du *Prince* de Machiavel⁵, manifeste pour une Union des Principautés transalpines, où au mot d'Italie, on aurait substitué celui d'Europe.

Face à ceux-là, et à bien d'autres, la Commission, en position d'arbitre, qui finira par trancher de la manière la plus inattendue qui soit.

J'ai toujours pensé que les sujets les plus graves, les plus politiques, pouvaient s'accommoder d'une forme légère, comme celle de la revue ou de la comédie musicale, qui n'empêchent en rien la profondeur, l'émotion et la pensée. Car il y a une sorte d'émotion politique attachée à l'Europe, monde ancien, mais monde à construire. Je garde en tête une phrase du dramaturge allemand Heiner Müller qui disait à peu près : « Il faut représenter le monde pour pouvoir le transformer. Mais il faut le transformer pour pouvoir le représenter ».

*Le titre définitif est : *L'Européenne*

LE POINT DE VUE DU METTEUR EN SCENE : CHARLIE DEGOTTE

In varietate concordia

Allez ! S'en est fini de la 9e de Beethoven comme hymne européen.
Symphonie de joie du 3e Reich et de la Rhodésie,
elle est usée la pauvre.
Heureusement la commission de Bruxelles veille au grain.
Elle a convoqué des artistes de toute l'Europe pour nous en composer une nouvelle avec le
poème épique qui va avec et l'œuvre d'art
à mettre autours.
Les pieds dans l'administration, la tête dans les étoiles jaunes,
nos artistes vont donner le meilleur d'eux-mêmes,
mais cela suffira-t-il a faire oublier Ludwig Van ?
Quand on sait que les gens ne savent même pas qui a composé
La 9e de Beethoven, on s'imagine l'ampleur de la tâche.
Il faut voir la réalité en farce.
L'Europe est en route et l'Européenne aussi.
Avec sa distribution multi-idiomatique et son texte
de David Lescot aux saveurs tragi-burlesques du plus européen acabit.
Et Hop-la Hop-la l'Europe des planches.

Annotations de la page précédentes

¹ Nicolas Gogol (1809-1852) Ecrivain ukrainien de langue russe. Romancier et auteur dramatique. *Le Révizor*, (1836) est sa pièce la plus connue. C'est une satire du pouvoir, des systèmes de l'administration et de la corruption.

² Ion Luca Caragiale (1852-1912) Dramaturge et prosateur roumain. *La lettre perdue* est la plus connue de ses pièces.

³ Nicolai Erdman (1902-1970) Ecrivain russe de l'époque stalinienne. Il recourt à la comédie pour servir un propos humaniste et politique. Sa pièce *Le Mandat*, sera interdite en 1932, il sera assigné à résidence par Staline

⁴ Walt Whitman (1819-1892). Poète américain, autodidacte, visionnaire, original, il invente « le mythe de l'Amérique démocratique ». Il célèbre ce Nouveau Monde à travers sa poésie. On considère qu'il changea le cours de la poésie américaine.

⁵ Machiavel (1469-1527). Penseur florentin, théoricien de la politique et de la guerre. On attribue au *Prince* le renouveau de la politique occidentale.

DAVID LESCOT

Né en 1971. Auteur, metteur en scène et musicien.

Il monte sa première pièce, *Les Conspirateurs*, sorte de « comédie musicale noire », en 1999, à Paris, au Théâtre International de Langue Française (TILF, Parc de la Villette). Il collabore, d'abord en tant que musicien, puis pour le théâtre, avec le compositeur et pianiste Charles Valade qui signe la musique des *Conspirateurs* puis de son deuxième spectacle *L'Association* (créé en octobre 2002 au Théâtre de l'Aquarium, Cartoucherie de Vincennes).

Il écrit et met en scène *L'Amélioration*, interprétée par Scali Delpéyrat (septembre-octobre 2004, Paris, Théâtre du Rond-Point, puis tournée en France : Reims, Chartres, Colmar). Ses pièces *Mariage*, *L'Association*, *L'Amélioration* et *L'Instrument à pression* sont publiées aux Editions Actes Sud - Papiers.

Il écrit en 2003 *Un Homme en faillite* qu'il mettra en scène en 2007 à la Comédie de Reims et au Théâtre de la Ville à Paris, après une création à Wilhemshaven (Allemagne).

Mariage et *Un Homme en faillite* sont traduites en différentes langues (anglais, allemand, portugais, roumain, hongrois). Il rencontre en 2000 la metteur en scène Anne Torrès, pour laquelle il signe et interprète (trompette solo) la musique du *Prince* de Machiavel (Nanterre - Amandiers, 2001). Il met aussi en musique un poème d'Aragon pour son spectacle *Le Fou d'Elsa* (Théâtre de la Colline, janvier 2005). C'est encore pour Anne Torrès qu'il termine l'écriture de sa troisième pièce *Mariage*, créée en janvier 2003 à la MC 93 de Bobigny avec Anne Alvaro et Sid Ahmed Agoumi.

David Lescot participe aux éditions 2002, 2003 et 2005 du festival de la Mousson d'été avec *L'Instrument à pression* (réalisé en public pour France Culture par Claude Guerre), Il dirige la mise en espace de *L'Après-Guerre* – texte pour lequel il obtient l'Aide à la Commande du Ministère de la Culture – à l'Atelier du Rhin de Colmar en avril 2004 et la lecture au Studio de la Comédie Française en février 2005. *L'Instrument à pression* sera lu et mis en musique en 2006 au Marathon des mots à Toulouse puis mis en scène en 2006-2007 par Véronique Bellegarde avec Jacques Bonnafé et le trompettiste Médéric Collignon.

Il participe à la Müller Factory, aux Subsistance à Lyon en mai 2002, manifestation à l'occasion de laquelle il écrit *Tragique troupière* (Editions Entre deux). Il est invité par plusieurs festivals consacrés aux écritures d'aujourd'hui (« Temps de parole » à la Comédie de Valence en 2003, « Court Toujours » à Poitiers en février 2004, « Chambre ouverte » à la Comédie de Reims en 2002, 2003 et 2004). Il écrit plusieurs pièces mises en onde pour France Culture par Michel Sidoroff ou Claude Guerre et travaille également en tant qu'écrivain ou dramaturge sous la direction d'autres metteurs en scène (Eleonora Rossi pour *Meeting*, François Marthouret et Julie Brochen pour *Père* de Strindberg, Gilles Cohen pour qui il écrit *Théâtre à la Campagne*). Son écriture comme son travail scénique cherchent à mêler au théâtre des moyens et des formes non dramatiques, en particulier la musique : à l'invitation d'Hubert Colas il présente à Marseille (Montévidéo) en 2003 une performance à la fois écrite et improvisée, *Quelques dommages physiques*, avec le comédien Scali Delpéyrat et le trompettiste Médéric Collignon.

Il dirige de nombreux stages et ateliers d'écriture, notamment avec l'ERAC (Ecole d'acteurs de Cannes) en 2003 et 2004 à la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon. Il co-met en scène en 2006 *Troilus et Cressida* de Shakespeare avec Anne Alvaro et les élèves comédiens du groupe 15. Depuis 1999, il enseigne les Etudes Théâtrales à l'Université Paris X-Nanterre et est l'auteur d'un essai, *Dramaturgies de la Guerre* (Belfort, Circé, 2001, Prix Jamati 2002 d'Esthétique théâtrale).

Fils du dessinateur de *Flagada* et *Des Motards*, Charlie Degotte baigne dès le plus jeune âge dans l'univers de la bande dessinée belge. Sans doute conserve-t-il de son enfance marquée par des rencontres avec Franquin ou encore Roba, l'imagination, l'indépendance et la fougue qu'on lui connaît. L'univers de ses pièces est d'ailleurs empreint de cette attirance pour la BD à laquelle s'ajoute une prédilection pour le surréalisme et l'absurde.

Après sa formation à l'INSAS, il se fait rapidement connaître dans le milieu théâtral et régale le public par des mises en scène pour le moins originales. Il crée, en 1985, un *Roi Lear* en dix minutes qui préfigure son très grand succès et lui vaut une réputation ; celle de « quick metteur en scène ». Viendront ensuite : *Métoé*, *Poésie*, *Cid*, *Cyranet* ou encore *Yzz ! Yzz*, toutes des pièces « minutes » revisitant les œuvres de Wagner, Shakespeare et bien d'autres...

Parmi ses nombreuses créations, citons encore, pour mémoire, l'inoubliable *Il n'y a aucun mérite à être quoi que ce soit* du surréaliste Marcel Marien en 1996 à l'Atelier Sainte-Anne. Il présente également, dans le cadre du KunstenFESTIVALdesarts, *Popée* (Un Monteverdi Instant Opéra II) en 2001.

Sa version revisitée de la création divine : *Et Dieu ? (dans tout ça)*, teinté de son surréalisme féroce est un véritable succès dès sa création au Théâtre de Namur en janvier 2003. Le spectacle est accueilli au Théâtre de Vidy-Lausanne, coproducteur du spectacle, ainsi que dans différentes villes de France et en Communauté française.

Mieux que quiconque, Charlie Degotte est aussi parvenu à remettre la Revue au goût du jour, en Belgique. Depuis 1995 et ses premières initiatives du «revuiste», il a créé plus d'une quinzaine d'éditions de *Revues*, avec pas moins de 250 artistes. Entouré de ses complices, il offre des spectacles haut en couleur où se mêlent music-hall et parodie, conférence et recettes de cuisine autour d'un thème choisi. À la demande de Bruxelles 2000, il réalise notamment *La Revue Historique*, *L'Arabique*, *La Panique*,..

Créateur infatigable, iconoclaste pétri d'humour et champion d'un non-sens tonique, Charlie Degotte a su développer une façon de travailler unique et passionnante.

Eléments pour une dramaturgie de l'Europe.

[...]Comment porter l'Europe à la scène ? Travail de sélection autant que de transformation et d'agencement d'une matière documentaire au départ presque illimitée. M'orientant instinctivement, à l'heure où ce projet est encore en gestation*, vers une forme où coexisteraient la fiction et la revue théâtrale et musicale, voici quelques pistes retenues au cours d'une patiente exploration des tiroirs de la construction européenne.

Un sentiment ?

Le 31 mai 2005, surlendemain de la défaite du oui au projet de Constitution européenne, je participe à l'inauguration d'une revue européenne bilingue franco-allemande consacrée aux arts et à la culture, *Transversale*. [...]

C'est surtout la première fois que j'éprouve, non pas directement mais par identification, contagion ou compassion, un sentiment européen. [...]

Chacun des débatteurs réunis propose alors de l'Europe une représentation, une utopie possible. Celle de Gerald Stieg est d'ordre musical, elle prend la forme du quatuor à cordes, modèle d'harmonie et d'écoute. Je me demande, un peu par dérision mais à peine, ce que serait le poème épique, c'est-à-dire fondateur, *l'Iliade*, la *Thébaïde* de l'Europe à venir, Vieux Monde aujourd'hui à construire, et Nouveau Monde introuvable dont l'édification vient de subir un coup d'arrêt. Et je me dis que ce poème doit lui-même être bien catastrophique, bien avorté, tragique mais comique, héroïque mais boiteux, plein d'espoir, de déception et de doute. Je m'imagine alors un double paradoxal, un poète exalté malgré moi par l'idée européenne, jusqu'à entreprendre d'en écrire l'épopée contemporaine. Mais je ne donne pas suite.

Un hymne ?

Trois mois plus tard, lors du Festival de la Mousson d'été, organisé par Michel Didym en Lorraine, les metteurs en scène Pierre Guillois et Laurent Gutmann, me passent commande d'un texte en vue d'une création co-produite par les théâtres dont ils assurent la direction, respectivement le Théâtre du Peuple de Bussang et le Centre Dramatique National de Thionville. Ce dernier est appelé à participer dès fin 2007 à la célébration de « Luxembourg Capitale européenne de la culture », comme appartenant à l'une des régions frontalières de la ville élue, tel est le protocole. Il est alors décidé que l'Europe sera le thème de la pièce de théâtre que je dois écrire, et « *Capitale européenne* » son titre provisoire.

Me voici amené à produire une représentation théâtrale, dramatique, de l'Europe, trois mois à peine après avoir éprouvé mon premier sentiment européen, un sentiment qui plus est en demi-teinte. La principale donnée dont il me faut disposer pour déclencher un processus d'écriture concerne le nombre d'acteurs sur le plateau.

* David Lescot a écrit ce texte, voici plus d'un an

On évoque dans un premier temps le nombre de vingt, distribution inhabituellement pléthorique pour un auteur vivant. Nombre ramené quelque temps plus tard à des proportions plus raisonnables, à savoir douze, mais qui maintient la possibilité d'une forme chorale, donc plus épique que dramatique, ce qui correspond, il me semble, à la nature intrinsèque d'un tel projet. [...]

J'entame un patient travail de documentation, un peu aléatoire et hasardeux, persuadé que c'est de cette fréquentation avec le contenu que surgira l'idée d'une forme.

Voici assez longtemps que je nourris le désir d'écrire une pièce sur les hymnes et la musique politique. J'ai dans ma bibliothèque depuis six ans la thèse du musicologue Esteban Buch, *La Neuvième de Beethoven, une histoire politique*, publiée à la NRF en 1999. J'en ai commencé puis interrompu la lecture à plusieurs reprises, et je m'y replonge une fois pour toutes. Il s'agit d'une étude de l'origine des musiques politiques, liées à la modernité nationale, et dont Buch fait remonter l'apparition au XVIII^{ème} siècle en Angleterre, avec la *Dead March* de l'oratorio *Saul* de Haendel (1739), le *Rule Britannia* de Thompson et Arne (1740), l'« Hallelujah » du *Messie* (Haendel, 1742), et la même année le *God save the King*, mélodie d'auteur inconnu. Période préluant à celle de la Révolution française, de la *Marseillaise* de Rouget de Lisle, qui partage avec le *God Save the King* anglais le projet mythique de faire chanter la nation d'une seule voix, d'instituer un « nous » unanime, une voix nationale instituant le peuple, par le chant, comme sujet politique. Jusqu'à cette *Ode à la joie* (*An Die Freude*), poème de Schiller datant de 1785 et exaltant la joie comme signe d'appartenance à la communauté humaine, sous la condition de l'amitié et de l'amour¹ :

Chœur

*Enlacez-vous, millions d'êtres !
Que ce baiser aille au monde entier
Frères, au-dessus du firmament
Doit bien vivre un père aimant.*

*[...] Quiconque a sur cette terre
Une seule âme qu'il nomme sienne !
Et que les autres s'esquivalent
En pleurant de cette communauté.²*

Texte où s'incarne une idée cosmopolite de la liberté, qui connaîtra des remaniements au gré de l'évolution du contexte politique, pour devenir une sorte de manifeste d'un idéal universel de la fraternité humaine, commun à l'*Aufklärung* allemande et à l'esprit de la Révolution française. Nombreuses furent les tentatives de le mettre en musique, et l'ouvrage d'Esteban Buch retrace l'épopée de l'*Ode à la joie* de Beethoven, mouvement de sa *Neuvième symphonie*, qui finira par devenir dans les années 1970 l'hymne officiel de l'Europe.

Quelques remarques tirées des éléments qui précèdent. D'abord le style Schiller, d'où sera finalement issue l'ode beethovénienne. Si je compare l'exaltation dont il témoigne à la qualité du seul sentiment européen qu'il m'ait été donné d'éprouver, s'ouvre devant moi un abîme. Signe que de la triade inscrite au fronton de la République, la Fraternité est celle qui a le moins bien vieilli. Et l'on peine à imaginer de tels accents dans les voix des citoyens de l'Europe d'aujourd'hui. Or c'est dans ces accents exaltés qu'est née originellement l'idée d'une Europe possible, et c'est autour de la figure de Beethoven traduisant Schiller que se retrouvaient pour la première fois au XIX^{ème} siècle l'Allemagne et la France, les deux phares de la construction européenne. Du poème premier reste aujourd'hui l'hymne musical, comme signe d'un idéal disparu, anachronique dans son style, dont la réactivation apparaît impensable.

¹ Esteban Buch, *La Neuvième de Beethoven*, Gallimard, 1999, p. 60.

² *Ibid.*, p. 59.

L'utopie de l'Europe se construit peut-être sur cet écart jamais comblé, et la fatigue et le désenchantement qu'elle inspire se mesurent d'autant mieux à la lumière de l'espoir et de la grandiloquence qui l'ont vu naître. C'est ainsi que, pour en parler, j'essaie de me projeter en sujet convaincu, fervent, ardent de l'Europe. Je découvre plus tard qu'un tel personnage fanatique de l'union européenne a existé. Il s'appelait Richard Coudenhove-Kalergi, et fonda à Vienne en 1923 la plus importante organisation européeniste de l'entre-deux guerres, Pan-Europe. Aristocrate né d'un père autrichien et d'une mère japonaise, il sera le premier à proposer l'*Ode à la Joie* de la *Neuvième Symphonie* en guise d'hymne européen, rencontrant un assentiment aussi vague que prudent du Conseil de l'Europe.

Dans le livre d'Esteban Buch sont retracées les récupérations innombrables dont fit l'objet l'*Ode à la joie* de Beethoven, adoptée par les tenants d'un nationalisme allemand, d'un républicanisme français, d'un communisme soviétique. Le plus frappant étant sans doute qu'elle fut choisie comme hymne national de la République raciste de Rhodésie. Scandale qui j'imagine aura sa place dans ma pièce *Capitale européenne*, peut-être sous la forme d'une dénonciation qui manquera son but, d'un scoop sans retentissement.

[...] Le deuil d'une universalité toujours proclamée mais toujours introuvable serait une autre manière d'aborder dans *Capitale européenne* le sentiment très instable que m'inspire l'Europe, cette difficulté à l'appréhender comme entité et comme monde, à l'éprouver à l'intérieur de moi ou même autour de moi, à m'éprouver à l'intérieur ou au milieu d'elle.

J'imagine un personnage de compositeur proposant pour les festivités de « Luxembourg capitale européenne de la culture » de composer un hymne inédit de l'Europe, arguant que la musique de Beethoven a trop servi de légitimation aux entreprises totalitaires du siècle passé, du nazisme à l'apartheid. De telles initiatives ne manquèrent d'ailleurs pas d'affluer vers Strasbourg dès la fin des années 40, émanant souvent de musiciens amateurs, tel ce « chant des Nations Unies », de Jehane-Louis Gaudet « une maman ayant subi toutes sortes d'ennuis lors de la dernière guerre, y compris l'internement (par les Allemands) », mais aussi ce florilège cité par Esteban Buch : Marche de l'Europe unie, Europa vocata, Europa !, Hymneue europaeus, Vereintes Europa, Europe lève-toi !, An Europa, La Marseillaise de la paix, Paneuropa, Inno all'Europa, ou L'Européenne (« Enfants de l'Europe chantons en cœur la liberté, la vraie paix et la fraternité marchons tous, unis ». ¹) Aussitôt l'armée entière et la foule des assistants mêle sa voix à celle des chanteurs. Non, jamais l'oreille humaine n'entendit rien de plus imposant que ces milliers de voix, qui n'en faisaient qu'une pour célébrer le bienfait de la paix et la gloire du Tout-Puissant », écrit à l'époque le comte de La Garde. [...]

Un poème épique ?

Reste que la caractéristique de l'hymne européen est d'être un hymne sans paroles. Cette singularité a quelque chose de comique, et nombreuses furent les occasions de ramener la question sur le tapis, qui se conclurent toujours par la décision de ne rien faire : « La commission étudie en ce moment la manière de trouver une solution appropriée », telle était la situation en 1988 ; « La Commission étudie le problème du texte, mais n'a pas pris position à ce sujet », déclarait-on encore en 1990. Impasse significative. Quel poème, quels mots pour servir d'étendard à l'Europe ? Et dans laquelle des langues que compte la Communauté ? Traduire le poème poserait nécessairement des problèmes de rythme, de rimes. La résolution 492 propose en 1972 l'adoption de la musique de Beethoven comme hymne officiel de la CEE, la décision sera définitivement entérinée en 1985, mais elle ne concerne pas les paroles. Car le poème de Schiller apparaît moins comme une profession de foi européenne qu'universelle, et la Commission répugne à en faire son drapeau. Nous voici donc dotés d'un hymne qui n'est ni une musique instrumentale car c'est une ode, un morceau destiné à être chanté tel qu'il l'était dans la symphonie de Beethoven, ni une musique vocale, car les paroles en ont été retranchées. C'est donc bien une chanson sans paroles, un chant silencieux, un symbole inachevé, troué.

¹ Ibid., p. 270.

Comme souvent, les appels d'offre de la Commission européenne n'ont pas manqué. « Peut-être y aura-t-il un jour un texte qui sera adopté par les Européens tout aussi spontanément comme l'a été la mélodie éternelle de Beethoven » disait le « Rapport sur un Hymne européen » de 1971. Mais les propositions spontanées sont restées lettre morte, et le sont encore aujourd'hui. Est-ce à dire, comme tentèrent de s'en convaincre les plus hautes instances européennes, qu'il n'y aurait comme langage universel que la musique ? Ou cette affirmation n'est-elle que le prétexte masquant l'impuissance à se doter d'un poème commun ?

Toujours est-il que l'on peut prendre le souhait exprimé plus haut au pied de la lettre, et participer de cet appel d'offre jusqu'ici infructueux, et ma pièce en gestation m'en offre à coup sûr l'opportunité. Alors quel poème pour l'Europe ? Un poème forcément épique, mais l'épopée est-elle encore de notre temps ? On dit qu'à l'époque moderne la Première guerre mondiale lui a porté un coup fatal, le Brecht d'*Homme pour homme*, le Céline du *Voyage au bout de la nuit* ne diraient pas le contraire. Et que dire de la Seconde ?

En regardant un peu plus en arrière, je me demande qui est le dernier poète épique du monde moderne, celui qui a chanté les commencements d'un Monde. Je dirais Walt Whitman. Le héraut de l'Amérique, auteur d'une poésie primitive et existentielle, plongé dans le bruissement d'une Amérique en construction et décidant, position rêvée, d'en être le premier poète. [...]

Être le Walt Whitman du Vieux Monde, donc. Voilà le projet de l'un des personnages de *Capitale européenne*, avec à la clé le vœu que l'on élise une de ses strophes pour paroles de l'hymne évoqué ci-dessus. Chanter le Monde nouveau, encore à construire, être le témoin et le chantre de son édification, le premier poète en date, dans un temps qui précéderait l'Histoire, situation unique et utopique. Le dernier du monde occidental à l'avoir connue, était peut-être, comme je l'ai dit, Walt Whitman, auteur de la geste américaine. Mais la geste européenne, il faut bien l'avouer, bute sur de grands paradoxes. Née des Lumières et de l'*Aufklärung**, de la croyance dans le Progrès Universel, et dans le même temps de l'essor des nationalismes en réaction à l'hégémonie impériale napoléonienne, elle apparaît scindée dès l'origine entre des postulations antagonistes. La notion même d'Universalité, qui lui est consubstantielle, n'obéit pas à la même optique de part et d'autre du Rhin. Plus les Français sont universels, plus ils se sentent français, pourrait-on dire. Plus les Allemands sont allemands, plus ils se sentent universels.

Mais surtout, la poésie épique de Walt Whitman nous renvoie à l'écart éternel qui sépare la Vieille Europe du Nouveau Monde américain, et l'appliquer à l'Europe à venir constitue une impossible tentative de transposition. L'Europe, qui voudrait se construire à présent comme contrepoids à la domination mondiale des Etats-Unis d'Amérique, se distingue d'elle de manière fondamentale. Et cette différence fondamentale tue dans l'œuf toute tentative d'épopée. Car l'Europe est déjà tout entière constituée de son propre passé, tournée vers lui, et c'est dans ce passé historique, antique ou mythique qu'elle cherche à puiser les fondements possibles de son unité, de ses valeurs communes, voire de son introuvable « peuple ». Les Etats-Unis, en revanche, célèbrent une fête nationale qui est celle de leur indépendance à l'égard d'une Puissance du Vieux Monde. Mais par-dessus tout, les géographies des deux continents n'ont rien de commun, et c'est dans cette différence absolue que se situe l'aporie épique européenne.

*L'*Aufklärung* : l'idéalisme, correspond à la fin des « lumières » allemandes, fin 18e et début 19e. Hegel en est un des représentants.

Cela, Georges Steiner l'a montré dans son récent essai Une certaine idée de l'Europe. L'espace européen se parcourt à pied, il a été arpenté de bout en bout par ses habitants. L'espace américain, lui, comporte encore des zones infranchissables, insondées, un horizon :

L'Europe a été, est encore parcourue à pied. C'est capital. La cartographie de l'Europe est née des capacités pédestres, des horizons accessibles à des jambes. [...] L'Europe n'a pas de vallée de la Mort, pas d'Amazonie, pas de « territoire vierge » hostile au voyageur. [...] Au bord du glacier rêve Manfred. Chateaubriand déclame à la proue du rocher. [...] Les beautés de l'Europe sont inséparables de la patine du temps humanisé. [...] On ne va pas à pied d'une ville à l'autre, en Amérique. Les déserts de l'arrière-pays australien, du sud-ouest américain, les forêts des Etats du Pacifique ou de l'Alaska sont pratiquement infranchissables ¹.

À quoi bon dès lors réécrire le poème épique, lyrique, romantique qui a déjà été chanté, puisque chaque rocher, chaque glacier de l'Europe a eu son poète. Comment fonder ce qui a été épuisé ? [...]

Le poème de l'Europe, c'est cette épopée contrariée, cet élan vers le connu, cette inspiration qui découvre qu'elle n'en finit pas de réécrire ce qui a été écrit. Fouler l'Europe, c'est donc la re-fouler. J'écris quelques vers, qui figureront ou non dans ma pièce :

*J'ai voulu contempler l'espace infini de l'Europe
Mais les plaines de l'Europe à pied avaient déjà été parcourues
Les forêts de l'Europe déjà arpentées
Les mers les fleuves de l'Europe déjà écumés
J'ai voulu que devant moi s'étende la nature indomptée de l'Europe
Les terres inaccessibles les mers insondables
Mais tout le monde était déjà allé partout
Tout le monde au fond de tout s'était déjà baigné
Et je suis resté où j'étais comme les vivants de l'Europe.*

Un dialogue ?

L'année 2008 sera en Europe celle du dialogue. Pour qui se préoccupe de faire de l'Europe le sujet d'une œuvre dramatique, la nouvelle est considérable :

Cette proposition de décision a pour objet de déclarer 2008 « Année européenne du dialogue interculturel ». Ce texte devrait s'inscrire dans le cadre de la nouvelle approche de dialogue souhaitée par la Commission, destinée en particulier aux jeunes. La Commission indique que la mise en oeuvre d'une Année européenne du dialogue interculturel devrait permettre de répondre à plusieurs objectifs :

- promouvoir le dialogue interculturel afin de permettre aux citoyens européens d'acquérir des connaissances indispensables dans un environnement de plus en plus ouvert.*
- développer une citoyenneté européenne active et ouverte sur le monde, fondée sur les valeurs communes de l'Union énoncées dans la Charte des droits fondamentaux.*
- accroître la visibilité et la cohérence de l'ensemble des programmes et actions communautaires contribuant aujourd'hui au dialogue interculturel et mettre en exergue le caractère trans-sectoriel de ce dialogue ².*

¹ Georges Steiner, Une certaine idée de l'Europe, trad. Christine Le Boëuf, Arles, Actes Sud, 2005, pp. 27-28.

² Proposition de décision du Parlement européen et du Conseil relative à l'Année européenne du dialogue interculturel (2008), procédure écrite du 21 avril 2006.

Une telle volonté, venue, d'en haut, d'amener les Européens à dialoguer entre eux, ne manquera pas pourtant de se heurter à un certain nombre d'obstacles. J'en veux pour preuve la réponse de la délégation, qui clôt le document officiel ci-dessus :

Étant donné que cette proposition revêt avant tout un caractère symbolique, la délégation n'a pas jugé utile d'intervenir plus avant. Toutefois, elle a exprimé ses doutes sur la pertinence de consacrer un budget de 10 millions d'euro à une mesure qui vise principalement à promouvoir des actions déjà existantes ¹.

La question du dialogue n'en reste pas moins à l'ordre du jour. Elle a fait l'objet de débats acharnés, destinés à mettre en place au sein de l'Union européenne les conditions de possibilités d'un dialogue. Je ne retiendrai ici, dans l'optique de mon texte à venir, qu'une seule des nombreuses propositions ou théories émanant des spécialistes, car j'y vois la possibilité d'un nouveau genre de dialogue théâtral. **Le professeur Konrad Ehlich, germaniste à l'Université de Munich, soutient la possibilité d'enseigner les langues de manière passive, de telle sorte que chacun puisse s'exprimer dans sa propre langue tout en comprenant la langue de son interlocuteur (Intervention à l'université de Chiemsee, Juillet 2005). Cette « intercompréhension passive » est utilisée notamment par les couples binationaux.** Une objection importante est qu'elle suppose que la majorité des échanges se feront à l'intérieur d'une famille linguistique, tandis que le phénomène de mondialisation tend au contraire à multiplier aléatoirement les échanges interculturels. Quoi qu'il en soit, cette intercompréhension a existé de tout temps, dans les ports d'Europe du Sud entre locuteurs de langues apparentées (Espagnol-Italien par exemple), et l'on possède des témoignages l'évoquant dès les premières foires médiévales de Troyes en Champagne, plus récemment en France ou aux Pays-Bas dans les métiers du bâtiment, ou depuis longtemps dans les pays scandinaves.

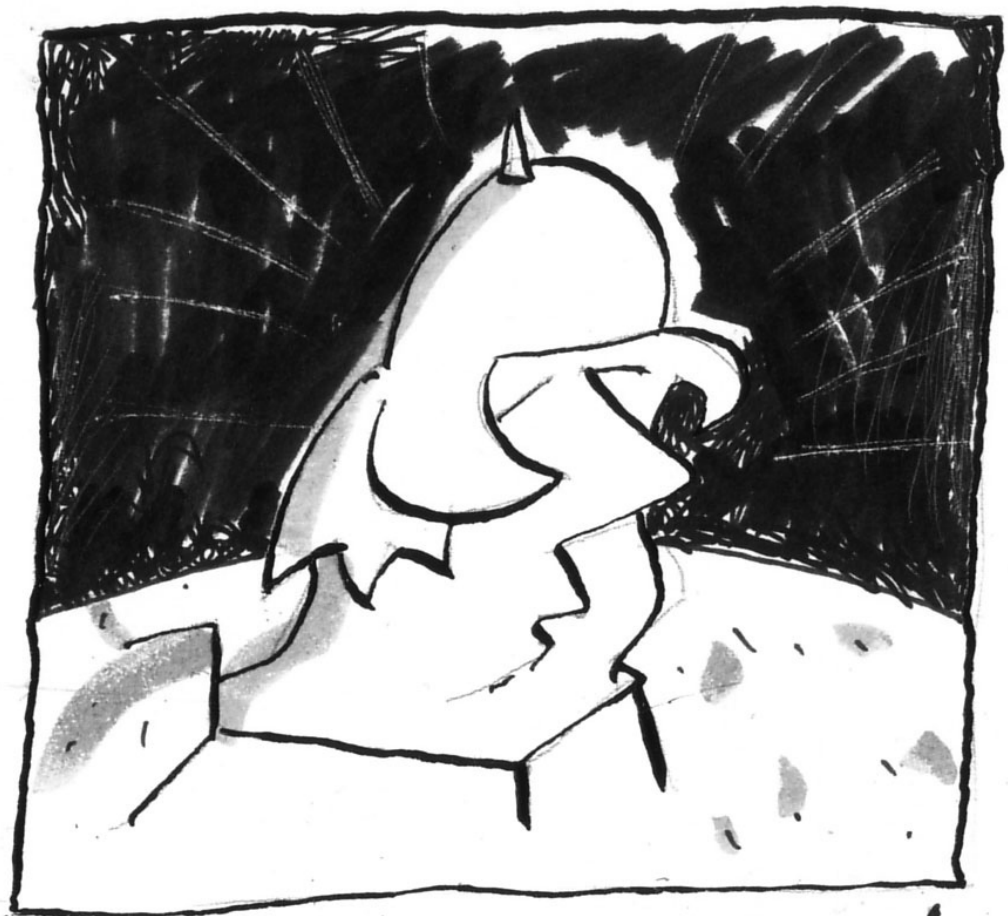
C'est donc une nouvelle piste dramaturgiquement fertile pour moi que cette « intercompréhension passive », à la dénomination si inimitable, comme l'est souvent le langage administratif ou technique. Je m'apprête à expérimenter la voie d'un dialogue où chacun des deux interlocuteurs parle dans sa propre langue, cas de figure que n'avaient pas envisagé les théoriciens du drame, pas même celui dont j'ai étudié avec le plus de constance le système, Peter Szondi, qui parle d'expression d'une « relation interhumaine au présent », mais ne soupçonne pas qu'elle puisse se dérouler dans deux ou plusieurs idiomes distincts.

Tel est au jour d'aujourd'hui** l'état de mes investigations sur le sujet. Quant à la dramaturgie qui soudera ces éléments encore épars, elle se constitue progressivement. Je pars du principe que les grandes manifestations européennes telles que « Luxembourg capitale européenne de la Culture » s'organisent souvent sur le mode d'« appels à propositions ». Voilà une situation théâtrale potentielle. Une commande. La pièce commencerait ainsi comme une mise en abyme : La Commission européenne lance un appel à proposition artistique pour représenter l'Europe à l'aube du XXIème siècle. Dès lors les propositions affluent, chacune d'elle porteuse d'une dimension politique, d'une vision du monde européen, d'une charge existentielle (y a-t-il un sentiment européen ?). Et de fait, les projets entrent en concurrence les uns avec les autres. Telle serait l'intrigue, à tous les sens du terme. Lequel des projets s'attirera les faveurs de la Commission ? [...]

Mes commanditaires m'ont suggéré un partenaire, le metteur en scène belge Charlie Degotte, familier en effet des univers burlesques et des revues musicales. Notre accord scellerait la naissance d'un couple européen tout à fait fidèle à l'esprit du projet. Les premiers échanges téléphoniques sont plutôt prometteurs. Il nous reste à nous rencontrer, dans le courant du mois de juillet 2006, à Paris ou à Bruxelles.

¹ Id.

**David Lescot écrit cela, il y a plus d'un an



NOS ANCÊTRES LES ROMAINS

L'Europe Historique

L'EUROPE, UN VIEUX RÊVE

Le mot *Europe*, est utilisé pour la première fois, par les Grecs au VI^{ème} siècle avant notre ère et désignait, semble-t-il, la région continentale située au nord du golfe de Corinthe, puis les terres qu'ils découvrirent peu à peu au nord du bassin méditerranéen.

Vint ensuite l'essor de la civilisation romaine. La composition de l'Empire romain et le développement du christianisme constituent, en méditerranée, une première ébauche de l'Europe. La désagrégation progressive de l'Empire, les attaques répétées des peuples germaniques aboutissent à un changement de ce vaste territoire avec l'effondrement de sa moitié occidentale. Les peuples germaniques vont alors créer de nouveaux états à l'ouest de l'Europe ; à l'Est l'empire romain d'Orient perdure et devient l'Empire chrétien d'Orient.

Au Moyen Age, le mot Europe revêt une signification politique grâce à Charlemagne que l'on considère comme le père de l'Europe. *« L'Europe de Charlemagne, c'est d'abord une Europe franque dans laquelle Rome ne joue plus le rôle majeur : s'il est sacré empereur d'Occident à Rome, c'est Aix-la-Chapelle qu'il choisit comme capitale de son empire. C'est aussi une Europe chrétienne : Charles se considère couronné par Dieu, et le fait que son couronnement à Rome ait lieu un 25 décembre a valeur de symbole. C'est enfin une Europe occidentale, les projets d'union avec l'empire d'Orient envisagés vers l'an 800 ayant échoués. »*

Après la mort de Charlemagne (814), l'empire d'Orient se décompose petit à petit pour disparaître au début du X^{ème} siècle. Le Moyen Age sera l'ère de la chrétienté, c'est elle qui sera le véritable ciment culturel qui unira divers pays européens.

Au XVI^{ème} siècle, François Ier et Charles Quint convoitent le trône du Saint-Empire.

« [...] Charles Quint l'emporte, se retrouvant à la tête d'un domaine très vaste, mais aussi très morcelé. Les diverses guerres menées contre la France ne donnent aucun résultat et, durant deux siècles, le découpage de l'Europe va évoluer au gré des alliances matrimoniales et des guerres entre Etats. C'est cependant face à la menace de l'empire Ottoman¹ que l'idée d'une union des Etats d'Europe apparaît. [...] »

Mais le rêve européen s'évanouit lorsque le « ciment de la religion » s'effrite lors des réformes religieuses, des guerres de religion et des différents conflits qui émaillent les XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles. Cependant, les traités de Westphalie (1648) vont redessiner la configuration politique des Etats d'Europe. Ce qui fut le Saint Empire romain germanique se retrouvera éclaté en 350 petits états, s'en est fini de la toute-puissance des Habsbourg, même s'ils demeurent les souverains du Saint Empire romain germanique jusqu'en 1740.

L'époque moderne est donc finalement marquée par un renforcement des nationalismes en tous genres. C'est aussi l'époque où l'Europe s'étend très loin de ses frontières naturelles par la constitution des premiers empires coloniaux sur le continent américain, puis en Inde. La révolution française inaugure un bouleversement politique très important : les idées démocratiques apparaissent sur le devant de la scène et les campagnes de Napoléon Ier puis le congrès de Vienne vont remodeler profondément la carte de l'Europe et les mentalités. A la fin d'un long processus, le XIX^{ème} siècle voit se réaliser l'unité de l'Italie et de l'Allemagne, ainsi que la constitution de plusieurs nouveaux pays dans les Balkans, issus du démembrement de l'Empire ottoman, appelé alors « l'homme malade de l'Europe ». ¹

¹ Cet Empire fondé par les Turcs, exista entre 1299 et 1922. Il connaît son apogée au XI^{ème} siècle sous le règne de Soliman le Magnifique.

De la révolution industrielle à la construction de l'Europe

La révolution industrielle, la croissance démographique, les avancées technologiques ont permis aux pays européens d'étendre leur ascendant sur d'autres parties du monde. La colonisation connaît son apogée au début du XX^{ème} siècle, jusqu'à ce qu'éclate la première guerre mondiale. Quant à la seconde guerre mondiale, elle laisse une Europe ruinée, sa suprématie disparaît au bénéfice des Etats-Unis et de l'Union soviétique, les deux nouvelles super-puissances. De plus, de nombreuses colonies conquièrent leur indépendance dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle. Cependant, la production industrielle se développe considérablement, ce qui assure une stabilité et une croissance économique dans les années d'après guerre, appelées les *trente glorieuses*. Cependant, après l'explosion démographique du XIX^{ème} et du début du XX^{ème} siècle, qui avait conduit à une immigration intra-européenne, la régression démographique va en s'amplifiant. Le besoin de main-d'œuvre va provoquer une immigration extra-européenne qui s'avère être le facteur principal de stabilité démographique.

Après l'horreur de la seconde guerre mondiale, le désir de consolider durablement la paix va conduire les responsables politiques à mettre en place les outils nécessaires à la construction de l'Europe.

La première étape a lieu à Bruxelles, en **1948**. C'est la signature du **Traité d'Union occidentale** qui prévoit une collaboration économique, sociale, culturelle et une politique de légitime défense entre la Belgique, la France, le Luxembourg, les Pays-Bas et le Royaume-Uni.

La seconde étape a lieu à Paris, en **1951** avec la signature du Traité instituant la **Communauté européenne du charbon et de l'acier : la CECA**. Ce traité est signé par six pays, la France, la République fédérale d'Allemagne, la Belgique, le Luxembourg les Pays-Bas et l'Italie. Robert Schuman, ministre français des affaires étrangères en a été l'artisan principal.

Un autre traité, prévoyant une Communauté européenne de défense : la CED échouera lorsque la France refusera sa ratification. Il n'y aura donc pas d'armée supranationale.

Le Traité d'alliance de 1948 sera modifié en **1954** pour devenir l'**Union de l'Europe occidentale : l'UEO**. Cette organisation de défense et de sécurité européenne persistera jusqu'au traité d'Amsterdam de 1997.

En **1957**, les six pays de la CECA vont ensuite élaborer le **Traité de Rome**, lequel prévoit une coopération plus importante afin d'aboutir à un Marché commun, c'est la Communauté économique européenne : la **CEE** mais aussi l'Euratom ou **CEEA** : la Communauté européenne de l'énergie atomique. Ces trois communautés fusionnent en 1965.

L'Acte unique européen est signé en **1986** par 9 états membres (Allemagne, Belgique, Espagne, France, Irlande, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni), suivis par le Danemark (à la suite d'un référendum), l'Italie et la Grèce.

Le Traité de Maastricht sera quant à lui signé en **1992**. **L'Union européenne** prend la suite du Marché commun et de la Communauté économique européenne, devenue Communauté européenne. « Il marque une nouvelle étape dans le processus d'union sans cesse plus étroite entre les peuples d'Europe. A présent, la politique européenne repose sur trois piliers. »

Ces trois piliers sont : les communautés, la coopération en matière de politique étrangère et de défense commune et la coopération policière et judiciaire en matière pénale.

Le traité d'Amsterdam signé en 1997, marque une avancée significative puisqu'il adjoint au « trois piliers » du Traité de Maastricht des valeurs « morales », il « *affirme les principes de liberté, de démocratie et de respect des droits de l'homme et propose la mise en place d'un espace de liberté, de sécurité et de justice. Il inclut explicitement le principe du développement durable. Il pose le principe des coopérations renforcées permettant aux pays qui le souhaitent d'avancer plus vite. Il ébauche la réforme des Institutions européennes en vue de l'adhésion des pays d'Europe centrale et orientale (PECO). Il élargit la liste des droits, dont il garantit le respect : droits sociaux, égalité hommes-femmes, services publics, renforce la protection des droits fondamentaux et interdit toute discrimination.* » [...]

Le Traité de Nice signé en 2001 avait pour objectif de réformer les institutions de l'Union en vue de l'adhésion des PECO (pays d'Europe centrale et orientale), cet objectif ne fut pas complètement atteint. « *La charte des droits fondamentaux a été adoptée au cours de ce sommet de Nice, mais aucune valeur juridique contraignante ne lui est reconnue bien qu'elle ait été adoptée par toutes les instances de l'Union. Une « déclaration sur l'avenir de l'Union » a été annexée au traité.* »

Et enfin, le projet du **Traité constitutionnel** que l'on nomme également **Traité de Rome II** ou **Traité de Rome de 2004** signé à Rome par les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne en 2004, devait entrer en vigueur en 2006, après ratification des 25 Etats de l'UE. Seuls deux tiers des pays concernés – représentant 66% de la population de l'UE- ont ratifié cette Constitution.

« *Le préambule du projet de Constitution reprend, pour les peuples d'Europe, une « volonté d'être unis dans la diversité », ce qui est un appel réitéré à poursuivre l'approfondissement de l'Union et la série des traités qui ont régulièrement étendu ses compétences depuis sa création. Un courant appelé fédéraliste souhaite sa transformation en un État fédéral à part entière. Le choix même de rédiger une constitution va dans ce sens, bien que le document qui l'établit reste stricto sensu un traité* »

Il faut cependant souligner que seuls quatre pays sur les dix-huit signataires ont procédé à un référendum, l'Espagne, le Luxembourg, la Roumanie et la Bulgarie, les quatorze autres pays ont procédé à un vote parlementaire ce qui n'induit pas nécessairement l'adhésion des populations concernées.

« L'exemple de la France est à cet égard significatif : 80% des députés étaient en faveur de la ratification, qui a cependant été repoussée par 55% des voix lors du référendum du 29 mai 2005 »

Les partisans du OUI

L'Union pour un mouvement populaire (UMP) : lors d'un conseil national a adopté une motion pour le OUI, à 90,8%.

Le Parti Socialiste (PS) : lors d'un référendum interne, les militants, qui ont voté massivement, se sont prononcés pour le OUI à 59%.

La majorité des élus se trouvaient dans le camp du OUI.

L'Union pour la démocratie française (UDF) : favorable à la Constitution.

Les Verts : le référendum interne organisé pour l'ensemble des militants a déterminé la position officielle du parti.

Le OUI l'a emporté à 52,72%

Les partisans du NON

Les partis d'extrême droite, le Front National (FN), le Mouvement national républicain (MNR) et le Mouvement pour la France (MPF) se sont positionnés pour le NON.

Les partis d'extrême gauche, le Parti communiste français (PCF), la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), Lutte ouvrière (LO), le Parti des travailleurs, le Parti radical de gauche (PRG) ont tous rejeté la Constitution.

Le Mouvement républicain et citoyen ((MRC) conduit par J. P. Chevènement, s'est prononcé pour le non.

On voit donc que les principaux partis politiques étaient favorables à la Constitution européenne et cependant, les électeurs ne les ont pas suivis. Qu'en aurait-il été si tous les pays concernés avaient organisé un référendum ?

Une Europe toujours à construire

Débat truqué sur le traité constitutionnel

Bernard Cassen - Le Monde diplomatique - Février 2005 (Extraits)

Un spectre plane sur la ratification du « traité établissant une Constitution pour l'Europe ⁽¹⁾ » adopté par les Vingt-Cinq le 18 juin 2004 et signé à Rome le 29 octobre suivant. Le danger est qu'on ne le comprenne pas ou, plus grave, qu'on le comprenne trop bien. Il est vrai qu'un texte de 324 pages pour ses quatre parties, auxquelles s'ajoutent 460 pages pour ses deux annexes, 36 protocoles et 50 déclarations, a d'emblée de quoi rebuter le lecteur ordinaire. S'il s'avise de comparer cette « Constitution » à celle de son propre pays, il constatera qu'elle est de dix à quinze fois plus longue (14,7 fois pour la France), ce qui ne plaide pas pour l'objectif proclamé de « rapprocher l'Europe des citoyens ».

Si ce citoyen modèle, désireux de bien connaître ce qu'on lui demande d'approuver, procède à un premier balayage de l'ensemble du texte – comme on parcourt les chapitres d'un livre avant de l'acheter –, il éprouvera rapidement un étrange sentiment : le traité comporte de nombreux mots, eux-mêmes très souvent répétés, mais qui sont totalement étrangers au lexique constitutionnel. Se piquant au jeu et disposant de bons logiciels, il découvrira, pour s'en tenir aux quatre parties du traité, que « banque » apparaît 176 fois ; « marché » 88 fois ; « libéralisation » ou « libéral » 9 fois ; « concurrence » ou « concurrentiel » 29 fois ; « capitaux » 23 fois ; « commerce » et ses dérivés immédiats 38 fois ; « marchandises » 11 fois ; « terrorisme » 10 fois ; « religion » ou « religieux » 13 fois ⁽²⁾.

Aucun de ces termes ne figure dans la Constitution française, à l'exception de « commerce », que l'on trouve deux fois, et de « religion », présent une fois. Le doute s'installe alors chez notre amateur de mots : s'agit-il bien d'une « Constitution » européenne, qu'on lui a par ailleurs présentée comme laïque, ou bien d'un copié-collé des statuts du Fonds monétaire international (FMI) et de la charte de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), agrémenté d'un coup de chapeau à M. George W. Bush pour le « terrorisme » et au Vatican pour la « religion » ?

Dès lors, on comprend cette affirmation tout en nuances, et dans l'esprit pluraliste qui est de règle dans le service public de radio et de télévision, d'une chroniqueuse de Radio France Internationale le 4 janvier dernier : « *Le recours au référendum par la France peut se révéler catastrophique, puisque le rejet par ce seul pays condamnerait le projet pour toute l'Europe.* » Et d'évoquer plus loin le « *frisson garanti* » que va procurer un scrutin à l'issue encore incertaine... Le grand inconvénient d'une consultation électorale, et tout particulièrement d'un référendum, c'est effectivement que l'on n'est jamais absolument certain à l'avance du résultat. Car, pour entrer en vigueur, et selon son article IV-447 qui fixe l'échéance au 1er novembre 2006, le traité doit être ratifié par tous les Etats membres de l'Union européenne (UE) ⁽³⁾.

[...] Même situation en Espagne, où le Parti socialiste et le Parti populaire font chacun campagne pour le « oui » au référendum du 20 février. Dans ce cas, existe cependant un risque : celui d'un taux élevé d'abstentions, susceptible de relativiser la victoire, acquise d'avance, du « oui ». D'où l'embrigadement, par M. José Luis Zapatero, des icônes des grands clubs de football, parmi lesquelles M. Zinedine Zidane, dans une spectaculaire opération de « communication » en faveur de la « Constitution ». Ces stars vont-elles vraiment sacrifier leur entraînement physique et l'entretien de leur précieux « mental » pour consacrer les heures et les heures nécessaires à la lecture et à la compréhension, particulièrement stressantes, des quelque 800 pages du texte ardu qu'on leur demande de « vendre » ? On n'y croit guère... Balle au pied plutôt que traité en main : on atteint les sommets du débat politique de l'autre côté des Pyrénées ! [...]

Engrenage libéral

Cette entreprise de désinformation menée par les autorités nationales et communautaires est puissamment relayée par la quasi-totalité des grands moyens d'information, et parfois de manière caricaturale (lire « *Contre les tsunamis, votez « oui » au référendum !* »). Le Figaro le signale d'ailleurs très lucidement : « *Ainsi qu'on l'a vu lors du référendum interne du PS, tous les médias et tous les partis de gouvernement, sans oublier l'establishment économique, feront campagne pour le oui*⁽⁷⁾ ». Cette ligne éditoriale est beaucoup plus ouvertement affichée dans la presse écrite réputée de centre gauche que dans celle dont les lecteurs votent majoritairement pour les formations de droite. Pour ces derniers, les prises de position pour le « oui » de M. Jacques Chirac, de M. Nicolas Sarkozy et de la totalité du gouvernement Raffarin, sans évidemment oublier le Mouvement des entreprises de France (Medef), sont des signaux suffisamment explicites. [...]

(Dans son livret : « Mode d'emploi du traité ») [...] Le *Nouvel Observateur* indique que « *la principale innovation concerne la reconnaissance de droits sociaux* » dans la deuxième partie du traité, intitulée « La Charte des droits fondamentaux de l'Union ». En fait, ces droits n'ont de « fondamentaux » que le nom. Outre que leur contenu constitue une régression par rapport au droit national de nombreux pays⁽¹³⁾ – il y est question du « *droit de travailler* » et non du droit au travail ; d'« *accès aux prestations de sécurité sociale et aux services sociaux* », ce qui suppose leur existence préalable, et non de droit à la sécurité sociale et aux services sociaux, etc. –, leur champ d'application est strictement circonscrit : ils engagent les Etats et les institutions européennes « *uniquement lorsqu'ils mettent en œuvre le droit de l'Union* » (article II-111).

Par ailleurs (article II-122-2), ces droits ne sont reconnus que « *dans les conditions et limites* » des autres parties de la Constitution. Pour que les choses soient parfaitement claires, le préambule même de cette Charte fixe, au cas où on l'aurait oublié, quelles sont ces « *conditions et limites* », en spécifiant que l'Union « *assure la libre circulation des personnes, des services, des marchandises et des capitaux, ainsi que la liberté d'établissement* ». C'est sans doute la seule Charte « sociale » au monde qui subordonne explicitement des droits sociaux aux impératifs de la mobilité internationale du capital et du libre-échange.

(1) Sur l'ambiguïté du terme « Constitution », lire Anne-Cécile Robert, « Coup d'Etat idéologique en Europe », *Le Monde diplomatique*, novembre 2004.

(2) Ce comptage a été effectué par Alain Lecourieux, membre du conseil scientifique de l'association Attac.

(3) Il faut croire cependant que l'incertitude est de rigueur, puisque la déclaration n° 30 annexée au traité indique que « *si, au bout de deux ans après signature, les quatre cinquièmes des Etats membres seulement l'ont ratifié, le Conseil européen se saisit de la question* ». Voilà qui laisse prudemment ouvertes toutes les possibilités...

(7) *Le Figaro*, 31 décembre 2004.

(13) Lire Anne-Cécile Robert, « Une charte cache-misère », *Le Monde diplomatique*, décembre 2000.

Les Français ont dit non au référendum

**Communiqué d'Attac Rennes sur le référendum du 29 mai
mardi 12 juillet 2005 par Math P**

Ainsi, malgré le formidable matraquage médiatique du « OUI », les électrices et électeurs français ont décidé très nettement de rejeter le traité constitutionnel soumis au référendum du 29 mai.

[...] Cette décision populaire est claire et sans ambiguïté, elle n'annonce ni chaos ni coup d'arrêt à la construction européenne ; en revanche, elle témoigne d'une double exigence :

- Le refus d'une confiscation de cette construction européenne par les élites politiques et technocratiques, ainsi que le refus d'un fonctionnement opaque et antidémocratique des institutions de l'Union.
- Le rejet de l'option ultra-libérale et de ses conséquences sociales désastreuses : chômage, démantèlement des services publics, régression des niveaux de vie, remise en cause des systèmes de protection sociale et des retraites.

Aujourd'hui, il apparaît que le clivage ne s'est pas exprimé selon l'opposition droite/gauche classique mais bien selon l'opposition libéralisme/anti-libéralisme qui traduit l'exaspération du monde du travail à l'égard des détenteurs du pouvoir économique et des hommes politiques qui les servent.

Le formidable débat populaire qui s'est instauré à l'occasion de ce référendum est porteur d'espérances pour esquisser une autre manière de construire l'Europe des peuples. Les centaines de collectifs unitaires qui ont ouvert pour impulser et populariser ce débat démocratique, en permettant l'expérimentation de l'action commune et démocratique ont révélé un potentiel considérable pour une autre approche de l'action politique ; cela aussi est à mettre au crédit de cette campagne.

[...] Le chantier de l'Europe sociale, de l'Europe des services publics, de la relance des politiques industrielle, de la relance des innovations de la technologie et du développement de l'emploi doit s'ouvrir avec l'ensemble des citoyens ; le scrutin de ce jour n'est pas la fin d'une histoire mais un point de départ !

ATTAC-Rennes, le 30 mai 2005



Pour bien savourer l'Européenne

Les 27 états membres

L'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, La Bulgarie, Chypre, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, le Royaume-Uni, la Slovaquie, la Slovénie, la Suède et la République tchèque.

Les 23 langues officielles

L'allemand, l'anglais, le bulgare, le danois, l'espagnol, l'estonien, le finnois, le français, le grec, le hongrois, l'irlandais, l'italien, le letton, le lituanien, le maltais, le néerlandais, le polonais, le portugais, le roumain, le slovaque, le slovène, le suédois et le tchèque.

Quand l'Europe se complique !

Les Institutions qui, lorsqu'on est de bonne humeur, peuvent être décrites comme « courtelinesques » ou nous apparaître carrément « kafkaïenne » à d'autres moments, sont au cœur même du sujet de *L'Européenne*. En effet, qui n'a pas eu besoin d'un passeport début juillet, d'un abonnement de bus au mois de septembre ou encore d'un changement de domiciliation, voire d'un dépôt de plainte au commissariat ne peut comprendre l'univers effrayant dans lequel, nous, pauvres quidams, sommes jetés. Nous en sortons hagards et épuisés. Que dire des artistes, déjà peu enclins de nature à en comprendre les délicats rouages, lorsqu'ils doivent confronter leur esprit créatif à l'implacable logique d'une administration de plus en plus complexe. La fameuse devise latine *in varietate concordia*, qui semble représenter l'objectif premier des membres de cette nouvelle Babel, en prend un fameux coup dans l'aile. Ça dévie méchamment, ça patine et ça dérape, un vrai fiasco qui nous réjouit le cœur. Ouf ! C'est pire que notre quotidien...

Comment éviter le syndrome de la tour de Babel ?

Albine Degryse est une linguiste belge francophone qui prône la méthode de « l'intercompréhension passive » : Chacun s'exprime dans sa langue et chacun essaye de comprendre la langue de son interlocuteur.

(Extrait)

ALBINE DEGRYSE : Ce qui n'est pas sans poser un autre problème. Au temps de la CECA, dans les années 50, la Communauté ne comptait que 6 pays et 4 langues, ce qui ne nécessitait pour chaque réunion, débat, ou événement qu'une combinaison de 12 interprètes. La Communauté comptant neuf langues à partir des années 80, les combinaisons ont atteint le nombre de 72. Aujourd'hui l'Union compte 27 membres et 23 langues officielles, ce qui porte le nombre de combinaisons linguistiques à 506. [...]

NORMA GETTE : Ca va devenir ingérable. Alors vous me direz il y avait avant le système des interprètes-pivots. Quand un locuteur s'exprime dans une langue peu répandue, une partie des interprètes ne le traduit pas directement mais reçoit la version d'une langue mieux partagée (Français, anglais ou allemand par exemple).

Vous connaissez ce système. Vous, madame, vous avez souvent fait le pivot. Vous aussi. Voilà.

ALBINE DEGRYSE : Seulement le problème des interprètes-pivots, c'est que la moindre erreur a des répercussions tragiques, parce qu'elle se répand à tous les interprètes qui en dépendent.

NORMA GETTE : Ca met une épée de Damoclès sur la tête du pivot.

Quand l'Union lance un appel d'offre à des artistes !

Des artistes de tout poil, convoqués à la Commission culture de l'Assemblée Parlementaire de l'Union Européenne, attendent le moment de proposer leurs œuvres ; le poète francophone, l'installatrice allemande, le performeur portugais, la jeune slovaque, le compositeur français et quelques musiciens... Tout le monde attend, les trois musiciens, à tout hasard, pour s'échauffer entament un morceau. C'est alors que Norma Gette, la sous-déléguée de ladite Commission culture intervient :

(Extrait)

NORMA GETTE : Vous trouvez que c'est le moment de jouer ce genre de musique ?

MUSICIEN 2 : Quel genre de musique ?

NORMA GETTE : Quel genre de musique ?

MUSICIEN 1 : Vous diriez que c'était quel genre ?

MUSICIEN 2 : C'était peut-être un peu Mittel...

NORMA GETTE : Mittel ?

MUSICIEN 2 : Mitteleuropa...

NORMA GETTE : C'est le moins qu'on puisse dire.

MUSICIEN 1 : On savait pas que c'était pas...

NORMA GETTE : Vous ne jouiez pas un peu Mittel, vous jouiez franchement klezmer !

MUSICIEN 2 : Klezmer ?

MUSICIEN 1 : Ah bon ?

MUSICIEN 2 : Vous trouvez que ça sonnait klezmer ?

MUSICIEN 2 : C'était pas volontaire alors.

NORMA GETTE : Si vous avez quelque chose à dire, quelque chose à réclamer, ou à revendiquer je ne sais pas, faites-le. Mais faites-le en face. Pas comme ça. Pas sournoisement. Ce n'est pas en essayant de culpabiliser tout le monde que vous obtiendrez ce que vous voulez. Le chantage ça ne marche pas. Ca ne marche plus.

MUSICIEN 3 en polonais : Il y a un problème avec la musique ?

Les deux autres lui font signe de ne pas moufter.

La musique Klezmer vous connaissez ?

Le **klezmer** est une tradition musicale des Juifs ashkénazes (d'Europe centrale et de l'Est). Elle s'est développée à partir du XVe siècle, ses origines - discutées et dépourvues de sources documentaires d'époque mais vraisemblables - seraient les musiques du Moyen-Orient et de Turquie (héritage originel des Ashkénazes descendants des Hébreux en royaume d'Israël), ainsi que les musiques d'Europe centrale et d'Europe de l'Est (Slaves et Tziganes) [...]

En raison de ses origines, la langue de prédilection de la chanson *klezmer* est le yiddish, mais les langues locales étaient aussi utilisées. [...]

On peut retrouver dans la musique *klezmer* des accents orientaux, tziganes, russes, et de toutes les musiques typiques de l'Europe de l'Est - Ukraine, Roumanie, Hongrie, etc.[...]

Si les *klezmerim* se produisaient pour toutes les communautés, leurs musiques sont empreintes de culture juive ashkenaze. Ainsi son aspect mélancolique et les plaintes des clarinettes imitent le son du shofar (instruments utilisé lors des offices de Rosh Hashana et Yom Kippour à la synagogue), et son aspect répétitif rappelle le chant du Hazzan (chantre de la synagogue).[...]

La rythmique est marquée par les instruments de percussion mais aussi par des instruments qui jouent un rôle d'accompagnement comme le cymbalum.

- Le violon, instrument très transportable et qui se prête à la modulation et au glissando.
- La clarinette est devenue un instrument essentiel du klezmer à la fin du XIXe siècle, au point de remplacer le violon. Elle permet d'imiter le son du Shofar et faire chanter les lamentations typiques du klezmer.
- La flûte, à partir du XVIIe siècle, souvent de fabrication artisanale.
- Le cymbalum jouait un rôle d'accompagnement et rythmique.
- La balalaïka russe a pu aussi être utilisée.
- L'accordéon, comme dans la musique tzigane.
- Le tambour ou la grosse caisse.

Encyclopédie Wikipedia

Et quelques scènes plus tard...

Sans crier gare les Musiciens lancent un morceau d'Europe de l'Est très enjoué.

(Extrait)

NORMA GETTE criant sur la musique : Qu'est-ce qu'il y a encore ? Qui vous a demandé de jouer ça ?

MUSICIEN 1 par-dessus la musique : Non mais comme vous commencez à discuter et qu'en général ça prend du temps, nous on préfère rester chauds.

NORMA GETTE : Vous pensez qu'on n'a pas compris votre petit jeu ?

MUSICIEN 2 : Quel jeu ?

NORMA GETTE : Vous essayez de nous endormir avec du klezmer, et à la première occasion vous jouez Balkan !

MUSICIEN 1 : Vous trouvez que ça sonne Balkan ?

MUSICIEN 2 : Comme si on jouait Balkan !

NORMA GETTE : Il y a d'autres manières d'obtenir ce que vous voulez ! Les Balkans c'est un problème bien plus complexe que vous ne l'imaginez ! Ce n'est pas en nous mettant ce genre de pression que vous allez accélérer les choses.

[...]

MUSICIEN 1 : Qu'est-ce que les Balkans viennent faire là-dedans ?

NORMA GETTE : Mais c'est vous qui jouez Balkan ! Pas moi ! Assumez au moins vos actes !

[...]

NORMA GETTE : Je vous signale qu'on travaille depuis longtemps sur le cas de la Croatie ! La Croatie va entrer.

MUSICIEN 2 : Tant mieux, mais quel est le problème !

[...]

NORMA GETTE : Le problème c'est que j'ai bien compris que vous jouez dans le style bosniaque, et que c'est une manière absolument déloyale de poser sur la table la question serbe !

[...]

NORMA GETTE : Le Monténégro a déjà été reconnu par l'ONU, c'est un début, non ? Mais si vous essayez d'aller plus vite que la musique, vous allez obtenir l'effet contraire

L'épineux problème des Balkans...

A plusieurs reprises, il sera question des Balkans.

Pour rappel, les Balkans désignent une vaste région située au sud-est de l'Europe. Cette région comprend : la **Grèce**, l'**Albanie**, la **Bulgarie**, la partie européenne de la **Turquie** et les états de l'ancienne Yougoslavie : la **Bosnie-Herzégovine**, la **Macédoine** slave, le **Monténégro**, la **Serbie** (sans la région de Voïvodine), la Croatie (sans la Slavonie), la **Slovénie** (sauf la Slovénie du Nord).

Les **guerres de Yougoslavie** furent une série de conflits violents dans les territoires de l'ancienne République fédérale socialiste de Yougoslavie entre 1991 et 2001. Deux séries de guerres se succédèrent affectant les six républiques de la défunte République fédérale socialiste de Yougoslavie. On parle aussi de "**Guerre dans les Balkans**", "**Guerre d'ex-Yougoslavie**", ou plus rarement de "**Troisième guerre balkanique**"

Cette guerre opposa différents groupes ethniques ou nations de l'ex-Yougoslavie. Ses causes sont politiques, économiques, culturelles, et ethniques.

Ces guerres furent les plus meurtrières en Europe depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. On estime que le bilan se porte à 300 000 morts et environ 1 000 000 de personnes déplacées. Ce fut aussi le premier conflit à caractère génocidaire en Europe depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Beaucoup des principaux personnages clés impliqués furent ou sont poursuivis pour crimes de guerre.

Les conflits à l'Ouest :

- Guerre en Slovénie (1991) Connue sous le nom de guerre des Dix Jours.
- Guerre en Croatie (1991-1995)
- Guerre en Bosnie (1992-1995)

Les guerres en Slovénie et en Croatie furent menées au départ afin de conserver l'unité yougoslave, mais elles prirent rapidement un caractère nationaliste. Les visions des nationalistes serbes s'opposant à celles du nationalisme croate personnifié par le président Slobodan Milošević en Serbie et le président Franjo Tuđman en Croatie. Le conflit serbo-croate se compliqua en Bosnie-Herzégovine en raison de l'intervention de la population et l'armée bosniaque (alors appelée Musulmans), ce qui transforma le conflit en une guerre tripartite qui fut de loin la plus meurtrière des guerres de Yougoslavie.

Les guerres prirent fin lorsque la JNA se rendit à la Slovénie en 1991 et par la défaite des forces Serbes contre la Croatie en 1995. La guerre en Bosnie prit fin avec la négociation des accords de Dayton, finalement signés à Paris le 14 décembre 1995, suite à l'intervention de l'OTAN et de l'armée croate contre les forces serbes de Bosnie en 1995.

Les conflits à l'Est et auSud :

- Guerre au Kosovo (1996-1999)
- Conflit en Macédoine (2001)
- Conflit au sud de la Serbie (2001)

Au Kosovo, en Macédoine et au sud de la Serbie, les conflits ont pour cause première les tensions ethniques et politiques entre Serbes, le gouvernement macédonien et les minorités albanaises.

Le conflit armé au Kosovo se mue en guerre en 1999 quand les conflits en Macédoine et au sud de la Serbie se transforment en action armée entre les forces de sécurité de l'État et la guérilla albanaise. La guerre au Kosovo prend fin par une intervention de l'OTAN contre les forces serbes (de nouveaux conflits éclatent cependant en 2004). Le conflit en Serbie et en Macédoine prend fin par des accords de paix entre les insurgés et le gouvernement, mais la situation reste fragile.

Le sentiment européen...

Au milieu d'une joyeuse créativité, un artiste déçu...

(Extrait)

ALBINE DEGRYSE : Lui qui tenait jusqu'alors des propos d'Européen convaincu, qui essayait de convertir tout le monde aux vertus de l'Europe en devenir.

NORMA GETTE : De l'Europe à construire.

AD, JM, CQ : Ah tiens voilà l'Européen.

JUTTA N. : Disait-on lorsqu'il arrivait quelque part.

AD, JM, CQ : Voilà l'Européen. Il va encore la ramener avec son Europe.

JUTTA N. : Voilà qu'il se mettait maintenant à déverser sur l'Europe, ses représentants, ses élus, ses fonctionnaires, des tombereaux d'injure, avec des accents d'une violence dont on ne l'aurait pas cru capable.

JANKA : Lui dont on appréciait d'ordinaire la joie de vivre.

GD PELLETIER : Et ramassis de cols blancs grattes-papelard
Financiers véreux sans cerveau tueurs d'espoir
Aristocratie hautaine mercantile privée de pensée
Usine en panne mouvoir continental
Cimetière des conquêtes populaires
Tuées dans l'oeuf étouffées au berceau
Enclave désaffectée sans horizon
Machine à dormir
Officine putréfiée pour cadavres planificateurs
Fantoches préposés aux désertifications
Grisaille menteuse inanimée
Bourreaux aux orbites vides
Affûtant leur hache
Empoisonnement
Vaisseau spectral aux voiles pendantes
Lambeaux mités de passé et d'avenir
Cuisine de la honte
Ingrédients d'un chaudron des ombres
Où fermenterait la fin des hommes.

JUTTA N. : Tel était alors l'état d'esprit de Gérard-Denis Pelletier au cœur de la dépression qu'il traversa lorsqu'on lui retoqua son hymne.

Mais de quoi a peur Gérard-Denis Pelletier ?

« [...] par le moyen de méthodes toujours plus efficaces de manipulation mentale,
les démocraties changeront de nature
Les vieilles formes pittoresques – élections, parlements,
hautes cours de justice – demeureront mais la substance sous-jacente
sera une nouvelle forme de totalitarisme non violent.
Toutes les appellations traditionnelles, tous les slogans consacrés
resteront exactement ce qu'ils étaient au bon vieux temps,
la démocratie et la liberté seront les thèmes de toutes les émissions radiodiffusées
et de tous les éditoriaux mais [...] l'oligarchie au pouvoir et son élite
hautement qualifiée de soldats, de policiers, de fabricants de pensée,
de manipulateurs mentaux mènera tout et tout le monde comme bon lui semblera. »

Aldous Huxley – Retour au meilleur des mondes - 1959

Brochure réalisée par le Centre Dramatique de Thionville-Lorraine

Un projet sur l'Europe dans le cadre de « Luxembourg et Grande Région, Capitale européenne de la culture 2007 » :
Laurent Gutmann - Directeur du Centre Dramatique de Thionville-Lorraine.

Une revue musicale sur un texte contemporain :
Pierre Guillois - Directeur du Théâtre du Peuple – Maurice Pottecher

Le rire pour parler de l'Europe :
Serge Rangoni – Directeur du Théâtre de la Place / Centre dramatique de la Communauté française de Belgique / Centre européen de création théâtrale et chorégraphique.

David Lescot, auteur et compositeur de l'Européenne.

Charlie Degotte, metteur en scène de l'Européenne.

Le Monde Diplomatique – *Débat truqué sur le traité constitutionnel* – Bernard Cassen.- Février 2005.
www.monde-diplomatique.fr/2005/02/CASSEN/11908

Communiqué Attac Rennes sur le référendum – Math P – 12 juillet 2005
www.local.attac.org/35

Prise de positions sur le traité constitutionnel européen – Encyclopédie Wikipédia
Fr.wikipedia.org/wiki/

Klezmer - Encyclopédie Wikipédia
Fr.wikipedia.org/wiki/Klezmer

Les Balkans – Encyclopédie Wikipédia
Fr.wikipedia.org/wiki/Balkans

L'Union européenne - Encyclopédie Wikipédia
Fr.wikipedia.org/wiki/Union_europ

L'Europe - Encyclopédie Wikipédia
Fr.wikipedia.org/wiki/Europe

Toute l'Europe : L'essentiel sur l'U E
www.touteurope.fr/fr/union-europenne

Retour au meilleur des mondes – Aldous Huxley – Editions Pocket – Collection Pocket

Recherches, rédaction et mise en page : Bernadette Riga – Responsables des activités pédagogiques.
Illustrations : Charlie Degotte
Couverture et mise en pages des illustrations : Nathalie Peeters – Assistante à la Communication.

THEATRE DE LA PLACE

Théâtre de la Place • 1 Place de l'Yser • 4020 Liège • Tel. 04/342.00.00 • Fax 04/341.35.44 • www.theatredelaplace.be
Centre dramatique de la Communauté française | Centre européen de création théâtrale et chorégraphique